

**Conseil de l'ED TESC  
du 11 JUIN 2025**

**Maison de la Recherche  
Salle F223**

## ordre du jour

- installation des nouveaux représentants élu.e.s des doctorant.e.s
- informations
- point sur l'HCERES
- concours CDU 2025

-questions diverses

Excusés

## Conseil à compléter

### **Partenaires sociaux-économiques**

- MALINAS Juliette (Toulouse Ouest Partenaires : regroupement d'entreprises de l'ouest toulousain)
- MAUREL Léopold (Direction Régionale des Affaires Culturelles : DRAC)
- RIGAUD Jean-Marie (Agence de Valorisation de Midi-Pyrénées)
- TKACZUK Jean (Représentant du Conseil Régional)

# Bilan de la rentrée 2024

Données finales (juin 2025)

**Rentrée 2024-2025**

**391 inscrits**

**dont 79 inscrits en 1<sup>ère</sup> année**

**40 soutenances en 2024**

**11 soutenances depuis début 2025**

**+ 2 à venir dans la semaine**

# Les CSI

Attention composition !

## MODALITES DE COMPOSITION, D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DU CSI

→ la composition du CSI du/de la doctorant.e reste la même tout au long de son doctorat, sauf nécessité contraire

→ le CSI doit comporter obligatoirement 2 personnes au minimum, 3 sont recommandées (sans compter la direction de thèse), selon les indications suivantes :

1. un.e membre non spécialiste extérieur.e au domaine de recherche de la thèse,
2. un.e membre extérieur.e à l'établissement,
3. recommandation : 3ème membre au choix : membre de l'UR, de l'UT2 ou autre

NB : Les membres du CSI sont obligatoirement des docteurs et ne participent pas à la direction du travail du/de la doctorant.e.

La direction de thèse assiste à certaines des parties au CSI.

Rapport = modèle actualisé à télécharger sur le site de l'ED

## Point sur l'HCERES

26 mai 2025 :

Discussion et validation des dossiers des ED en Conseil de la Politique Doctorale plénier

Dépôt sur la plateforme du HCERES par la ComUE de Toulouse.

-12 laboratoires dont la moitié hors UT2J

=> des thématiques de **recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales**  
avec 9 sous-domaines  
=> 15 mentions de doctorat

-une **forte attractivité** : nombre d'inscrits (de 345 en 2019-20 -> 368 en 2023-24)

- force d'encadrement importante et en hausse (82 directions de thèse actives en début de contrat -> 108) qui permet de préserver un taux d'encadrement inférieur de 6 thèses maximum à 100%

-attractivité à l'international

>un étudiant étranger sur cinq (23,5 % en début de contrat, légère diminution (cf. COVID) stabilisée à 20% depuis 2022).

>co-tutelles (32)

-une formation doctorale qui inclut une formation à et par la recherche, avec une offre structurée conforme aux directives ministérielles mais qui prend également en compte les besoins émanant des doctorant.e.s.

-une reconnaissance du diplôme de doctorat qui se mesure grâce à la bonne insertion dans le milieu professionnel dont rendent compte les différentes enquêtes réalisées au niveau national ou par l'EDT

## Améliorations souhaitées

- augmenter le nombre de contrats doctoraux avec des financements dédiés à la réalisation de la thèse, afin de permettre à un plus grand nombre de doctorants de réaliser leur thèse dans des conditions financières plus favorables.
- continuer à encourager la baisse de la durée des thèses, ce qui permettrait aux jeunes docteurs de réaliser des projets post-doctoraux ou une insertion plus rapide dans le milieu professionnel
- renforcer la collaboration avec le service des relations internationales, pour améliorer les collaborations existantes, et mener des actions ciblées vers de nouveaux partenaires étrangers.
- répondre aux sollicitations de plusieurs doctorants en cotutelle pour la mise en place de labels, comme celui du label européen, qui sera proposé à partir de la rentrée 2025.

Code de la donnée		Données quantitatives					
		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DQT 10-1a	Nombre de candidats déposant un dossier de candidature en vue d'une inscription en doctorat (par domaine scientifique)						
	Sciences de la société	0	0	0	0	0	6
	Sciences humaines et humanités	0	0	0	0	0	9
DQT 10-1b	Nombre de candidats auditionnés en vue d'une inscription en doctorat (par domaine scientifique principal)						
	Sciences de la société	0	0	0	0	0	6
	Sciences humaines et humanités	0	0	0	0	0	9
DQT 11-1a	Durée moyenne des thèses financées*	58	61	62	61	63	68
DQT 11-1b	Durée moyenne des thèses non financées*	72	68	71	72	80	85
DQT 11-1d	Nombre de transferts de doctorants vers une autre ED	7	0	1	0	2	0
DQT 11-1f	Nombre de cédures accordées	0	0	2	1	5	6
DQT 11-1h	Nombre de VAE accordées	0	0	0	0	0	0
DQT 13-1a	Nombre d'encadrants (directeurs de thèse et co-encadrants) suivant 1 doctorant	51	63	67	63	62	67
DQT 13-1b	Nombre d'encadrants (directeurs de thèse et co-encadrants) suivant 2 doctorants	31	29	31	34	36	46
DQT 13-1c	Nombre d'encadrants (directeurs de thèse et co-encadrants) suivant 3 doctorants	13	16	13	12	26	19
DQT 13-d	Nombre d'encadrants (directeurs de thèse et co-encadrants) suivant 4 doctorants	15	13	15	14	15	15
DQT 13-1e	Nombre maximal de doctorants suivis par un directeur de thèse	12	12	10	10	11	12
DQT 13-3b	Nombre de jurys de thèse incluant au moins un membre d'une université étrangère.	19	29	28	20	26	14
DQT 13-4c	Nombre d'encadrants formés à l'encadrement des doctorants	0	0	0	0	2	0
DQT 14-1	Nombre de doctorants répondant au questionnaire d'évaluation de la formation doctorale	429	956	770	739	786	418

# Inscriptions 2025

**Du 02 juin 2025 jusqu'au 10 octobre 2025**

## **Conditions d'accès pour une inscription en 1ère année**

- Note minimale de 14/20 au mémoire de recherche de Master 2
- Accord [d'un/d'une directeur·trice de thèse](#)
- Accord du/de la directeur·trice de l'unité de recherche de rattachement

## **Pièces justificatives à joindre sur Adum**

- Projet de thèse
- CV
- Copie diplôme Master 2/attestation de réussite
- Relevé de note de master 2
- Copie de tous les autres diplômes obtenus dans le supérieur
- Relevé de notes de tous les autres diplômes obtenus dans le supérieur
- Type de financement =joindre justificatif (durée, avec somme mensuelle)

## Comité de Suivi individuel (CSI)

→ obligatoire tous les ans à partir de la fin de la première année et le compte-rendu du CSI conditionne la réinscription SINON = inscription bloquée).

→ MAIS pour une soutenance avant le 31 décembre 2025, le CSI n'est pas exigé, si la date de soutenance est fixée et le jury validé sur adum.

**Inscription soumise à une demande de dérogation :**

-> thèses à temps complet (thèses financées)

à partir de la 4e année

-> thèses à temps partiel (thèses sans financement dédié) à partir de la 7e année.

Une **demande de dérogation** doit être envoyée à l'Ecole Doctorale, comportant :

- une lettre de motivation
- les avis argumentés des directions de thèse et de l'unité de recherche
- l'ensemble des pages rédigées (même au brouillon)
- tout autre justificatif.

**-1<sup>ère</sup> commission des dérogations : mercredi 1<sup>er</sup> octobre**

**Date limite retour des dossiers de dérogation le vendredi 26 septembre**

- thèse sur-articles
  - Complément ?
    - Voir nouveau texte amendé

## Concours 2025

12 CDU, comme l'année dernière

**15** candidatures possibles  
répartition par labo

Labo	Nbre candidatures
FRAMESPA	4
LISST	4
TRACES	2
CERTOP	2
LEREPS :	1
GEODE	1
PLH	1
AGIR	0 (autre source)
CRESCO	0 (autre source)
LRA	0 (autre source)
LAASP	0 (autre source)

## Format

### 1. Constitution du dossier de candidature

Il comprendra les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae
- Un projet de thèse (3 à 5 pages maximum)
- Un exemplaire du mémoire de Master 2 Recherche ou Professionnel
- Le procès-verbal de soutenance du Master 2
- Le relevé de notes du Master 2 (traduit en français si obtenu à l'étranger) –
- Les éventuels documents justificatifs (résultats de concours...)

**Une priorité sera accordée aux Masters qui incluent une formation à la recherche.**

## Audition

1. lecture des rapports (5 minutes)
2. entrée du candidat, et présentation : 10 minutes
3. questions : 10 minutes



Nom et prénom de l'évaluateur :

Laboratoire :

Champ de spécialité :



Nom et prénom du (ou de la) candidat(e) :



Intérêt scientifique du projet, originalité du projet (et, éventuellement, prise de risque) (1200 signes maximum)



Parcours et adéquation au projet du candidat (800 signes maximum)



Faisabilité de la thèse (800 signes maximum)



Conclusion : Appréciation générale, assortie d'un avis (très favorable ; favorable ; favorable avec réserves ; défavorable) (1600 signes maximum)



**RAPPEL** : pas de candidature spontanée = *candidatures validées par les laboratoires*

Pour éviter une double saisie, la procédure de candidature se fait directement sur adum dans l'[espace candidature](#)

voir **TUTORIEL**

## Dossiers à déposer sur ADUM

date limite arrivée des dossiers CDU UT2J **validés par Direction de thèse**  
= **mercredi 25 juin 2025**, 10 heures

**direction labo** = doivent valider ensuite, **avant 23 h 59**

## - Questions diverses

Réunion de répartition des dossiers  
le 26 juin 2025 à 14 heures  
– SALLE E 411-

**AUDITIONS des candidats**

**le JEUDI 3 JUILLET 2025  
D31**

## DATES à retenir

- Rentrée de l'Ecole Doctorale Tesc : mercredi 5 novembre 2025
- Remise des diplômes de doctorat obtenus en 2024